



NAO 2019

L'ANCIENNETE ENFIN RECONNUE

La direction nationale n'a pas suivi la plateforme de revendication proposée par la CGT à la première réunion mais a su reconnaître qu'une prime d'ancienneté était nécessaire pour satisfaire et récompenser les salariés fidèles à leur poste de travail depuis de nombreuses années.

Cela faisait plus de 20 ans que nous demandons cette reconnaissance

Malgré le rejet de notre demande de prime d'ancienneté pour les + de 10 ans, la direction a fait un pas en avant avec cette année la prise en compte des + de 20 ans et + de 30 ans et la possibilité de remettre un palier (+ 10 ans) l'année prochaine.

**POUR RAPPEL : 20 ans d'ancienneté et + : 240€ brut annuelle soit 20€ par mois.
30 ans d'ancienneté et + : 360€ brut annuelle soit 30€ par mois.**

La CGT a proposé dans un second temps une augmentation générale de 1,90% si l'ancienneté était prise en compte. La direction reste sur sa position à 1,60%.

N'oublions pas que l'année dernière l'augmentation générale était seulement de 1,20%.

C'est pourquoi la CGT est signataire des NAO 2019.

Choix qui permet d'avoir pour les plus anciens une augmentation avec cette prime d'ancienneté attendue depuis plus de 20 ans et avec une augmentation générale de 1,60% pour tous.

Choix qui ouvre la porte à la reconnaissance de l'ancienneté sur d'autres paliers aux prochaines NAO.

Le combat reste intact et la CGT sera toujours à vos côtés pour défendre vos intérêts.

La CGT rappelle à la direction que les négociations sur l'intéressement viennent de débiter et que les salariés, ont perdu environ 800€ sur celui-ci malgré un travail acharné en 2018 pour servir les points de ventes, c'est-à-dire nos patrons.

La CGT demande à la direction générale un complément d'intéressement à la hauteur de la perte financière subie par tous les salariés de la logistique en 2018.

Le 14 mars 2019.